

Santé ► 15 lits pour les malades d'Alzheimer à la «Petite Venise»

Au cœur de la future unité

En 2011, l'hôpital de Sedan sera doté d'une unité spéciale pour accueillir les malades d'Alzheimer. Yannick Miragliotta, le directeur adjoint du centre, en dévoile les plans.

Les travaux ont commencé à la fin du mois de mars, dans le bâtiment la «Petite Venise», juxtaposant l'hôpital de Sedan. Un chantier qui devrait aboutir à la fin du mois de juin 2011.

Yannick Miragliotta, le directeur adjoint du centre hospitalier fait le tour du propriétaire du bâtiment qui accueillera une unité

Alzheimer.

La Semaine des Ardennes : pourquoi un nouveau chantier à la «Petite Venise», alors que le dernier date de 2000 ?

Yannick Miragliotta : depuis 2000, ce bâtiment historique accueille 100 lits au sein d'une unité de soins de longue durée.

Les textes de 2007 imposent

une nouvelle répartition des patients dans ces unités. Il faut faire la différence entre ceux qui sont peu médicalisés et ceux qui nécessitent des soins particuliers. C'est le cas pour les malades d'Alzheimer. C'est le profil médical et administratif des patients qui change, mais pas leur environnement. Les travaux ont pour but de répartir les lits de manière physiquement identifiable selon les profils médicaux.

Le rez-de-chaussée accueillera l'unité Alzheimer qui comporte 15 lits et trois places pour l'accueil de jour. Le premier étage sera réservé à l'unité de séjours longue durée avec 43 lits. Le deuxième étage sera un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes (anciennes maisons de retraite ndlr) et 42 lits. Le dernier étage sera réservé à la petite logistique, comme la blanchisserie.

SA : comment se déroulent les travaux ?

Y.M. : par étapes. Lors de l'appel d'offre pour le chantier, une contrainte particulière faisait partie du cahier des charges : les 100 patients doivent rester

dans le bâtiment. Et subir le moins de gêne possible.

Le personnel soignant fait un travail formidable. Ils ont un peu plus de travail que d'ordinaire, car ils doivent faire attention à ce que le chantier n'occasionne pas de désagrément. Et si c'est le cas, ils doivent y remédier. L'entreprise chargée des travaux doit composer avec un milieu occupé et assurer la sécurité de chacun.

C'est pour cette raison que les travaux seront un peu longs.

SA : quel est le coût de ce chantier ?

Y.M. : les travaux coûtent en tout 1 285 000 euros. Une somme qui comprend une dotation du Conseil général, le reste, c'est de l'auto-financement.

«Le patient a besoin d'une prise en charge spécifique»

SA : qu'y a-t-il de spécifique à une unité Alzheimer, par rapport à un autre service hospitalier ?

Y.M. : c'est une maladie qui regroupe un ensemble de pathologies spécifiques : la perte de repères dans l'espace, la perte de mémoire...

Le patient a besoin de stimulation constamment. Il lui faut donc une prise en charge spécifique.

L'unité de la «Petite Venise» est réduite. Mais une équipe médicale lui sera dédiée : un psychologue, une ergothérapeute, un kinésithérapeute...

Tout au long de la journée, les malades seront pris en charge dans des ateliers d'animation. Il y aura par exemple, une cuisine pédagogique. Et aussi une salle de bain spécifique. Car le bain est aussi un moyen de stimuler un patient, avec une lumière particulière, une musique...

La zone de déambulation sera peinte avec des couleurs vives différentes, car ces malades sont attirés par les tons lumineux. Un jardin pour eux sera aussi aménagé. Tout sera mis en œuvre pour réveiller chaque sens des patients.

Propos recueillis par Delphine Lacroix

